

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Wendy contre les armes



Agir contre la violence armée

Hier, j'ai rejoint le gouverneur Gavin Newsom, le procureur général Rob Bonta, le sénateur Anthony Portantino (D-Burbank) et mes collègues de la législature pour annoncer le projet de loi 2 du Sénat, qui mettra en œuvre plusieurs améliorations aux lois californiennes sur les armes dissimulées.

En juin dernier, la Cour suprême a statué dans l'affaire *New York State Rifles and Pistols v. Bruen* que toute loi sur les permis de port dissimulés, qui oblige un demandeur à montrer un "motif valable" pour porter une arme à feu, était inconstitutionnelle. La réponse de la Californie à cette décision est de protéger les communautés, de rester dans le cadre de la constitutionnalité et de créer les politiques d'armes dissimulées les plus solides et les plus complètes du pays. Il est de notre responsabilité la plus sacrée en tant que représentants du peuple de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher les communautés d'être terrorisées par la violence armée. Les fusillades de masse laissent un impact durable non seulement sur les familles et les personnes touchées, mais sur toutes les communautés qui craignent désormais d'aller à l'école, à l'église, au cinéma et dans les espaces publics qui devraient apporter de la joie et non de la peur. La santé mentale des habitants de Californie ainsi que du public américain est dans un état fragile en raison d'un problème d'origine américaine auquel nous devons nous attaquer. La violence armée et les fusillades de masse sont devenues une norme que nous ne pouvons accepter. J'ai hâte de travailler avec mes collègues de l'Assemblée législative pour faire avancer les politiques qui permettront de lutter contre ce problème.

Le projet de loi 2 du Sénat renforce les restrictions californiennes concernant les lois sur le transport public en :

- Améliorer le système de délivrance de permis existant - en veillant à ce que les personnes autorisées à porter des armes à feu en public soient des personnes responsables et respectueuses de la loi.
 - Protéger les enfants - fixer un âge minimum de 18 à 21 ans pour obtenir un permis de port d'arme dissimulé (CCW).
- Renforcer les exigences de formation - assurer une manipulation, un chargement, un déchargement et un stockage appropriés des armes à feu.
- Protéger le public - établir des lieux communautaires sûrs où les armes à feu ne sont pas autorisées, y compris, mais sans s'y limiter, les tribunaux, les lieux de culte, les aéroports, les parcs, les terrains de jeux et les écoles.

En tant que membre du groupe de travail sur la prévention de la violence armée et co-auteur du SB 2, cette législation est une priorité.

Si vous avez des questions ou des préoccupations à ce sujet ou sur toute autre question concernant l'État, n'hésitez pas à appeler mon bureau à l'un des numéros indiqués ci-dessous :

Los Angeles : (213) 483-5252

Sacramento : (916) 319-2052

En service,

WENDY CARRILLO

Membre de l'Assemblée, District 52

Président, sous-comité du budget de l'Assemblée n° 4 sur l'administration de l'État

Présidente, Comité restreint sur les jeunes filles et les femmes de couleur

Vice-président, Caucus progressiste législatif

[visitez MON SITE WEB](#)

[envoie MOI UN EMAIL](#)

© 2023 Assemblée de l'État de Californie

Bureau du Capitole :

Capitole de l'État
Boîte postale 942849
Sacramento, Californie 94249-0052
Tél : (916) 319-2052
Télécopieur : (916) 319-2152

Bureau de district:

[1910, boulevard du coucher du soleil ouest](#)
[Bureau 810](#)
[Los Angeles, Californie 90026](#)
Tél : (213) 483-5252
Télécopieur : (213) 483-5166